



LE VERNERIAUD

Bulletin trimestriel d'information municipal

3^{ème} trimestre 2007 - N°41

MOBIL'HAND

Création d'un service de transports pour les personnes à mobilité réduite

La loi oblige les collectivités, à partir de février 2008, à rendre accessible aux handicapés, leurs réseaux de transport. Pour cela, VICHY Val d'Allier va prochainement mettre en place un service qui fonctionnera sur le modèle de MOBIVAL et qui sera spécifiquement adapté aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (principe d'abonnement, de réservation et de tarif identique à MOBIVAL).

La particularité propre de ce nouveau service sera le « porte à porte », c'est à dire la prise en charge depuis le domicile jusqu'au lieu de destination sur tout le territoire des 23 communes de l'agglomération. Le bénéficiaire aura également la possibilité de se faire accompagner par une aide personnelle ou par un chien pour les mal voyants.

Les informations complètes seront diffusées par « Vichy Val d'Allier » très prochainement.

Rendez-vous pour la mise en service cet hiver.

POINT TRI

Il est nécessaire de rappeler que les points TRI sur la commune sont destinés à recevoir des produits déterminés et spécifiques et ne sont en aucun cas des déchetteries.

En effet, encore trop de personnes indélicates laissent à côté des containers, des déchets de toutes sortes, obligeant les personnels communaux à les évacuer en déchetterie.

Nous rappelons que les déchetteries de l'agglomération sont gratuites, pratiques et ouvertes à TOUS.



RAPPEL

⇒ Divagation des chiens

Nous pouvons encore constater que quelques chiens divagent sur notre commune.

En dehors du danger que représente la divagation de ces animaux et les dégâts qu'ils peuvent produire, il est rappelé à tous propriétaires de chiens, que ceux-ci doivent être tenus en laisse ou surveillés de près quand ils sont lâchés sur les chemins ou sentiers.

⇒ Chiens dangereux

Par ailleurs, nous rappelons que tous les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent être déclarés en Mairie et tenus systématiquement en laisse avec une muselière.



Étoile Sportive Vernétoise Football

Après 4 saisons passées au sein du Club en tant qu'entraîneur, Yann Raoul a donné le relais à Lionel Deleener assisté de Bernard Gamet pour l'équipe réserve. L'équipe fanion joue en « Elite », l'équipe réserve en 2^{ème} division. Avec la venue de 8 nouveaux joueurs, les couleurs du Vernet seront encore bien défendues. L'objectif de la saison étant le maintien en « Elite » pour l'équipe A et la montée en 1^{ère} division pour l'équipe B. Le Club possède également une équipe « Vétérans » qui joue les vendredis soirs. Les matchs sont suivis de bons repas qui associent bonne humeur et convivialité.

L'E.S.V. fêtera son 50^{ème} anniversaire en 2008. Toutes les personnes qui souhaitent apporter leurs témoignages peuvent contacter Didier Desfemmes.

Concernant les catégories jeunes, l'entente Abrest-Le Vernet se porte bien avec près de 110 licenciés. Les effectifs restent stables. Cette école de football va obtenir sa « Labellisation » auprès du District de l'Allier. Toutes les catégories de jeunes sont encadrées par des éducateurs diplômés.

Le tournoi régional Poussin Benjamin du 8 mai fêtera lui son 10^{ème} anniversaire.

Catégorie « Débutants » :

Encadrée par Yann Raoul, Hervé Lefebvre et Vincent Demay.
Entraînements les mercredis au stade G. Peronnet de 14 à 16h.

Catégorie « Poussins » :

Encadrée par Romuald Garcia et Baptiste Martin.
Entraînements les mercredis à l'ancien Stade de 16 à 18h.
Entraînements les vendredis à l'ancien Stade de 18 à 19h.

Catégorie « Benjamins » :

Encadrée par Yoann Méchain et Franck Desgouttes.
Entraînements les mercredis à l'ancien Stade de 16 à 18h.
Entraînements les vendredis à l'ancien Stade de 18 à 19h.

Catégorie « 13 ans » :

Encadrée par Matthieu Argout et Michel Demay.
Entraînements les lundis à l'ancien Stade de 18 à 19h.
Entraînements les mercredis au Stade d'Abrest de 16h30 à 18h30.

Catégorie « 15 ans » :

Encadrée par José de Freitas et Fred Reyes.
Entraînements les mercredis au Stade d'Abrest de 16 à 18h.
Entraînements les jeudis au Stade d'Abrest de 18 à 20h.

Catégorie « 18 ans » :

Encadrée par Gérard Dauprat, Patrick Varenne et Vincent Baud.
Entraînements les mardis et jeudis au Stade d'Abrest de 18 à 20h.

Pour tous renseignements contacter : Didier DESFEMMES : 06.30.17.09.89 - Michel DEMAY : 04.70.98.01.30

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

- 11 Club des propulsions : Bourse aux jouets
18 Commune du Vernet : Repas des Anciens

DECEMBRE

- 01 Société de chasse : Concours de belote
02 Le Verger du Vernet : Loto
20 Commune du Vernet : Spectacle de Noël
31 Comité des fêtes : Réveillon dansant

JANVIER

- 4 et 5 Ecole de football : Tournoi Playstation
12 ESV Pétaque : Galette des rois
19 Ecole de football : Galette des rois

Centre Équestre

LA FORGE

Calendrier des compétitions



- 11 novembre : Saut d'obstacles 5^{ème} catégorie
2 décembre : Dressage et Hunter 5^{ème} catégorie
16 mars : Dressage et Hunter 5^{ème} catégorie
11 mai : Dressage 4^{ème} et 5^{ème} catégorie
25 mai : Saut d'obstacles 5^{ème} catégorie
1 juin : TREC 5^{ème} catégorie

Les MARGOUILLAS

Cette association a vu le jour au Vernet en 2005.
Des animateurs avec ou sans diplôme font vivre cette association tout au long de l'année.
Ils proposent des animations pour participer activement au développement socioculturel et éducatif de la commune du Vernet.

Nous avons d'ailleurs pu apprécier leur travail les 13 et 14 mai à la salle Robert Devaux où nous avons pu découvrir les animations familiales remarquables :

- ⇒ Activités manuelles
- ⇒ Maquillage
- ⇒ Sculpture sur béton cellulaire
- ⇒ Spectacle « Les rêves perdus » écrit et réalisé par les membres de l'association

Le 1^{er} juillet, ils ont bien contribué au succès du spectacle de l'école de danse K'Danse en organisant une mise en scène, les décors, enfin tout un spectacle entre les danses.
Un partenariat très apprécié au sein des deux associations.
Pour 2008 : Tous les mercredis soirs entre 20h et 21h30, les membres préparent des spectacles pour enfants.
Un projet d'école de jonglerie est aussi en prévision.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS aux personnes de plus de 65 ans et à leur conjoint se déroulera :

Dimanche 18 novembre

salle Robert DEVAUX

Inscriptions en mairie jusqu'au 15 novembre

ETAT CIVIL

Naissances :

VERNISSE Sébastien, Baptiste, le 28/03/07 à Vichy
POUTHIER Lily, Françoise le 21/04/07 à Vichy
BONNET Baptiste, Gabin, Lucien le 28/04/07 à Vichy
LE GOFF-SCHOENHIER Noah, Eden, Gaïa le 30/04/07 à Vichy
PERRIN David, Florian le 20/05/07 à Vichy
CHARBONNIER Gloria le 24/05/07 à Beaumont
SAUVANNET Fanny, le 02/07/07 à Vichy
GARIN Ewen, le 08/07/07 à Vichy
HORN Lyana, Jade, le 01/08/07 à Vichy
BURTIN Marion, le 05/08/07 à Vichy
BAUDIN Noélie, le 26/08/07 à Vichy
GRANDVALET Roman, le 28/08/07 à Vichy
DESVOILHES Agathe, Clara, le 27/09/07 à Vichy

Décès :

VARENNE Yvette, Maire, Andrée, le 02/04/07, 81 ans
LAFOND Louis Joseph, le 07/05/07, 81 ans
BORROT Jean François, le 18/05/07, 80 ans
SAVIN Madeleine, le 11/08/07, 61 ans
SAINT ANDRÉ Jean Georges, le 04/09/07, 83 ans
ARENS Daniel, le 13/09/07, 86 ans

Mariages :

GOUTTE-FANGEAS Agnès et GRANIER Jérôme, le 21/04/07
MUNOZ Florence et MARTIN Stéphane, le 02/06/07
LINDRON Alvina et AUGER Florent, le 30/06/07
ROBERT Magali et BORDOIS Valéry, le 14/07/07

Révisions des listes électorales

La révision des listes électorales est en cours et se terminera le 31 décembre. Les personnes nouvellement installées sur la commune sont invitées à se présenter en Mairie munies des pièces justificatives de domicile et d'état civil.

Toute personne qui ne peut se présenter elle-même à la mairie, peut adresser sa demande par correspondance sous pli recommandé, accompagné des pièces justificatives requises, ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté.

NOUVELLE ENTREPRISE

Une nouvelle entreprise vient de voir le jour sur la commune du Vernet. En effet Patricia GIRAUD a créé une société de service administratif. Proche de la zone artisanale des fonds vilains. Particuliers, artisans, entreprises peuvent s'attacher ses services pour tous travaux de courrier, suivi comptable, saisies informatiques....

patricia.giraud@orange.fr

Disparition d'animaux de compagnie

Quelques personnes sur la commune s'inquiètent de la disparition de leur animal de compagnie.
Braconnage ? Divagation ? Accident ?
Afin d'éviter ces moments tristes et douloureux, nous vous recommandons de prendre un maximum de précaution afin qu'ils ne quittent pas votre domicile ou votre surveillance.
De nombreux moyens sont aujourd'hui à notre disposition.
Le tatouer reste encore aujourd'hui la meilleure chose à faire.